

BEPA option Aménagement de l'espace, spécialité travaux paysagers

Formations Métiers Environnement

Posté par: formations-concours

Publiée le : 12/11/2008 10:56:55

La fonction

Le titulaire du BEPA option aménagement de l'espace, spécialité travaux paysagers intervient sur différents travaux d'infrastructures d'un jardin, identifie les attaques parasitaires, assure l'entretien du matériel,

Secteurs d'activité :

- . Entreprises de travaux paysagers
- . Collectivités territoriales

Programme d'études du BEPA option Aménagement de l'espace, spécialité travaux paysagers :

- . Expression écrite
- . Soutenance du rapport de stage
- . Etude de thèmes techniques
- . Expression, communication et pratiques de la langue française
- . Vie sociale, civique et culturelle
- . Initiative au monde contemporain
- . Pratique d'une langue étrangère
- . Le corps et les activités physiques
- . Mathématiques et traitement de données
- . Connaissance du milieu professionnel
- . Connaissances des systèmes vivants : biosphère, écosystème, être vivant en vue d'une gestion de l'espace
- . Transformations de la matière et de l'énergie
- . Fonctionnement et résultats d'un processus de prestation de service
- . Réalisation, entretien d'espaces aménagés

Niveau demandé pour suivre la formation:

Pour les jeunes : Après la 3^{ème} ou après un CAP ou CAPA
Pour les adultes : Niveau 3^{ème} ou 1^{er} expérience dans le domaine.

Type de formation pour la validation du diplôme de BEPA option Aménagement de l'espace, spécialité travaux paysagers :

- Pour les adultes :
- . En formation continue

. Par la validation des acquis

Pour les jeunes (- de 26 ans)

- . En formation en temps plein
- . En contrat d'apprentissage (alternance)
- . En contrat de professionnalisation (alternance).

La formation peut être réalisée par un lycée professionnel agricole
ou par un CFPPA (centre de formation des apprentis agricole), les
maisons familiales et rurales ou centre de formation agréé pour le contrat de
professionnalisation.

Le BEPA option Aménagement de l'espace permet aux
candidats d'entrer dans la vie active en tant qu'employés qualifiés, la
polyvalence de la formation permet d'évoluer sur différents
postes de travail.

Il permet également la poursuite d'études dans ce domaine
dans le but d'acquérir de nouvelles compétences.

Poursuite d'études

possible après ce BEP :

- . Bac pro
- . 1 ère d'adaptation pour reprendre un cursus vers un bac.
- . Mention complémentaire (MC),
- . Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)
- . Brevet professionnel (BP)
- . Brevet de technicien agricole (BTA)
- . Brevet technique des métiers (BTM)
- . Autre formation niveau IV

Exemples	de métiers:	Agent	d'
entretien d'espaces verts			
Jardinier	d'espaces verts		
Ouvrier	Paysagiste ...		